

dépêche de Pétrograde à l'agence Reuter annonçait que les épargnes amassées dans les banques de Russie, depuis que la prohibition nationale avait été mise en vigueur, avaient fait passer inaperçues les souffrances qui, sous l'ancien régime, auraient pu être ressenties depuis le commencement de la guerre. Cette déposition est faite par M. Kharitonoff, contrôleur du trésor russe, qui vient de présenter son rapport annuel.»

Une autre dépêche, toute récente celle-là, puisqu'elle est du 12 avril, confirme tous ces dires.

Au cours d'une entrevue accordée à la Presse Associée, M. Pierre L. Barker, ministre des Finances, en Russie, après avoir déclaré que la guerre actuelle est une bénédiction, au point de vue économique, pour les paysans russes, a cru pouvoir affirmer que « c'est la prohibition de la vente de la vodka qui est la cause principale du mieux-être évident de la condition des campagnards en Russie. » Comme preuve de cet accroissement de prospérité, le ministre russe a fait remarquer que la moyenne des dépôts de la petite épargne, dans les banques, était montée à 60,000,000 de roubles (\$30,000,000) pendant le seul mois de janvier 1915, de 30,000,000 à 40,000,000 de roubles (\$15,000,000 à \$20,000,000) qu'ils étaient annuellement avant la guerre.

M. Barker a aussi déclaré que le gouvernement russe avait pu, sans trop de difficultés, résoudre le problème de trouver ailleurs les \$450,000,000 qu'amenait chaque année dans ses coffres, la vente de la vodka.

Il nous arrive des États-Unis, les nouvelles les plus consolantes pour les tempérants.

Plusieurs États de la république voisine ont, ces derniers temps, adopté le régime « sec ». Tout dernièrement, le Michigan élisait de si nombreux candidats de la tempérance que leur victoire, au dire des journaux, signifie la fermeture de 265 « bars », au moins, pour tout l'État.

D'autre part, la Chambre basse de l'Alaska vient d'adopter un « bill » en vertu duquel les contribuables seront appelés à se prononcer à l'élection générale du 4 novembre 1916 sur la question de la prohibition.

Chez nous aussi, la lutte se poursuit sans trêve et il faut enregistrer, pour ces dernières semaines, de grands triomphes pour la tempérance. Vraiment, le mois de mars 1915 pourrait s'appeler le mois antialcoolique, tant c'est partout que le roi Alcool a perdu, au cours du mois qui vient de finir, des positions considérées comme imprenables.

Dans la province d'Ontario, la loi des licences vient de subir certaines modifications : elle change, pour le mieux, le système d'inspection des hôtels et des buvettes ; elle décrète que toutes les buvettes fermeront leurs portes à 7 heures, tous les jours, et